







2018 Rapport annuel

du Commissariat à l'Europe et aux Organisations Internationales

«Faire de Bruxelles – principal lieu de travail des institutions européennes et de plus en plus lieu de rassemblement de la foisonnante société civile européenne – une ville dont tous les citoyens européens puissent s'approprier comme étant au moins un peu la leur constitue, sous cet angle, un défi prioritaire, à la fois institutionnel, urbanistique et culturel.» PHILIPPE VAN PARIJS

Avant-propos



Ce rapport d'activités 2018 du Commissariat à l'Europe et aux Organisations Internationales (CEOI) marque l'aboutissement de quatre années de travail en commun avec tous les acteurs de ce passionnant défi du développement de la fonction internationale de notre Région.

En mai 2019 auront lieu les élections régionales mais aussi fédérales et, surtout, européennes. Un nouveau défi commencera pour le CEOI et son équipe.

Beaucoup de réalisations pratiques peuvent d'ores et déjà être mises à l'actif de cet «outil» régional innovateur dans le cadre des missions qui lui ont été confiées et qui ont pour objectif de développer une véritable politique de siège bruxelloise, tant sur le plan purement institutionnel que sur celui, plus personnel, de l'accueil des nombreux «expats» présents sur le territoire de notre Région et de ses communes.

Aujourd'hui, tout est en place pour promouvoir le rôle international de Bruxelles, porté par notre équipe qui s'est efforcée de mener des actions visant à changer les esprits, à acquérir des pratiques nouvelles afin de conforter cet atout majeur pour notre Région et faire en sorte qu'il continue à se développer à l'avenir.

La présence internationale, sous toutes ses formes, implique la gestion de nombreux dossiers, souvent complexes, dans tous les domaines des compétences régionales : urbanisme, aménagement de l'espace public, mobilité, sécurité, environnement, etc.

Cela passe par l'adaptation à une nouvelle dynamique de la part de nos administrations et services publics qui commencent à percevoir l'intérêt majeur de cette présence internationale pour Bruxelles, notamment de son influence sur l'emploi et sur le développement économique.

Cela passe également par l'action des mandataires politiques qui prennent, petit à petit, conscience de cette profonde mutation de notre Région et de ses communes. Mutation qui exige des modifications de politiques dans bien des domaines.

Mais cela passe aussi par les responsables des institutions et organisations internationales qui comprennent aujourd'hui que leur présence à Bruxelles doit être respectueuse de la vie bruxelloise et de la qualité de vie dans les quartiers où leurs institutions sont installées. Ils ont, pour la plupart, saisis l'importance que revêt la rencontre avec ces citoyens pour le bien desquels leurs institutions ont été créées!

Des pratiques qui commencent à porter leurs fruits pour nous toutes et tous, citoyens bruxellois visant à prendre la mesure de l'extraordinaire opportunité qui nous est offerte d'être devenus les acteurs et actrices de cet enthousiasmant projet pour Bruxelles. Portons à bout de bras ce rôle international de Bruxelles comme avenir commun et devenons ainsi les promoteurs de cette inéluctable évolution de notre quotidien.

Quelle que soit l'issue des scrutins régional, fédéral et européen à venir, tout doit être mis en place pour que la question du rôle international de notre Région fasse partie des déclarations politiques et des priorités de nos futurs gouvernants.

Le CEOI a montré qu'il est possible, avec une volonté politique affirmée bien sûr, de concilier les difficultés, pour notre Région, d'être «l'hôte du monde» et le plaisir de vivre dans un environnement agréable et multiculturel.

Bruxelles n'est plus la petite ville, un peu provinciale qu'elle était lorsque j'y courais en culottes courtes, Bruxelles est devenue une grande capitale internationale! Elle doit tout faire pour mériter ce rôle. Tel est peut-être notre véritable défi pour demain.



1 sommet GRBC-UE

67 rencontres politiques

159 réunions

2040 dossiers de l'Expat Welcome Desk

44 dossiers de la cellule «liaison institutionnelle»

802 courriers officiels à l'intention des autorités

240 attestations régionales

11 articles dans la newsletter

19 articles et publications dans la presse

Bilan 2018

26 ans d'expérience de l'Expat Welcome Desk

5 séminaires

16 sessions d'information

2000 stagiaires officiels des institutions européennes accueillis

5737 welcome packs distribués

66 855 visiteurs sur notre site web

4323 inscrits à notre base de données

477 abonnés sur Facebook

153 publications sur Facebook

Perspectives 2019



Expat Welcome Desk

- Réunion de travail avec l'Office des étrangers et Bruxelles Economie Emploi sur l'entrée en vigueur du permis unique et les conséquences pour les stagiaires non UE des institutions européennes.
- Rencontre des bourgmestres, des échevins Etat civil/Population et des échevins des Affaires européennes bruxellois suite à la composition des nouveaux collèges communaux pour présenter les activités du CEOI.
- > Réunion de travail avec le Parlement européen concernant la fin de la législature : fin de contrats des assistants parlementaires et accueil des nouveaux députés européens.
- > Journée de formation à l'intention des agents communaux au Parlement européen afin d'approfondir leurs connaissances en matière de problèmes administratifs relatifs aux fonctionnaires européens.
- > Séminaires sur des nouveaux thèmes, notamment sur le système scolaire en Belgique et le permis unique.

Ligison institutionnelle

- > Etablir une vision à long terme de la politique de siège et maintenir une réflexion sur le rôle de Bruxelles comme capitale internationale et sa position concurrentielle à l'échelle mondiale.
- Organiser des visites d'étude dans d'autres villes-siège internationales qui, comme Bruxelles, ont su se développer afin de nourrir les réflexions qui accompagnent la gestion de la ville. Ces échanges de bonnes pratiques portent notamment sur des pratiques urbaines innovantes, un savoir-faire dans l'accueil des «expats», une expertise dans l'aménagement du territoire prenant en compte les exigences spécifiques liées à la présence des organisations internationales, des solutions pour l'intégration des impératifs de sécurité dans l'espace public, etc.

Communication

- > Campagne de sensibilisation numérique «Think European Vote European» en vue des élections européennes 2019 pour inciter les citoyens européens habitants à Bruxelles, à s'inscrire pour voter en Belgique.
- > Enrichir notre site web en contenu, le traduire en trois langues (EN, NL, FR) et repenser son identité visuelle.
- Ètre encore plus actif sur les réseaux sociaux afin de créer une communication «en direct» avec notre public cible et nos partenaires pour accroître notre visibilité.

Sommaire



Avant-propos

Bilan et perspectives

| Une | e politique de siège régionale | 11 |
|------|--|----|
| 1 | La communauté internationale à Bruxelles | 12 |
| 2 | La mission du CEOI | 14 |
| 3 | Le CEOI comme interlocuteur privilégié | 16 |
| 4 | Une politique de siège plus que jamais nécessaire | 18 |
| 5 | Le CEOI après 2018 | 19 |
| Liai | son institutionnelle | 21 |
| 1 | Méthode | 24 |
| 2 | Groupes de travail | 28 |
| 3 | Problématiques traitées en 2018 | 31 |
| 4 | Représentations régionales et locales | 36 |
| 5 | Étude statistique sur l'emploi international à Bruxelles | 37 |
| Ехр | at Welcome Desk | 39 |
| 1 | Méthode | 43 |
| 2 | Dossiers traités en 2018 | 46 |
| 3 | Réunions et problématiques | 50 |
| 4 | Newsletter be expat be.brussels | 56 |
| 5 | Séminaires | 57 |
| 6 | Sessions d'information | 58 |
| Le C | CEOI | 61 |
| 1 | Communication | 62 |
| 2 | Équipe | 66 |
| 3 | Instances | 67 |
| Cor | nclusion | 68 |







Une politique de siège régionale

La communauté internationale à Bruxelles

1.1 Bruxelles, Capitale de l'Europe

Si l'on considère Bruxelles comme la «Capitale de l'Europe», c'est avant tout grâce à la présence de nombreuses institutions européennes et internationales sur son territoire :



1.2 Classements internationaux

Bruxelles occupe une position stratégique dans les classements internationaux :



- 1^{re} ville mondiale en nombre de diplomates
- 1^{re} ville européenne de congrès et 2^e ville mondiale
- **2° ville européenne** en matière de **connaissance des langues**
- 3° ville européenne en matière de potentiel économique

1.3 Economie et Emploi

La présence des institutions européennes et internationales et leur impact sur l'économie et l'emploi à Bruxelles revêtent une importance considérable.

Cette présence génère 121 000 emplois (81 000 directs / 40 000 indirects).

Cela représente 16,7% de l'emploi bruxellois et 5 milliards d'euros de valeur ajoutée pour l'économie bruxelloise.

121 000 emplois,

soit 16,7% de l'emploi bruxellois,

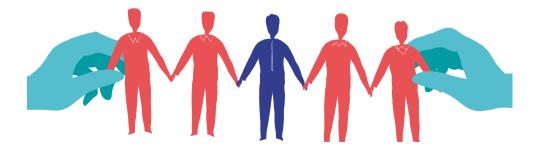
soit 5 milliards €

de valeur ajoutée pour l'économie bruxelloise.



1.4 Population

Cette présence cosmopolite est également déterminante dans la composition de sa population : 1 bruxellois sur 3 est de nationalité étrangère et 1 sur 5 est ressortissant d'un Etat membre de l'UE.



La publication «Bruxelles-Europe en chiffres 2016¹» dévoile plus en détails ces chiffres clés sur la présence internationale à Bruxelles.

¹ http://www.commissioner.brussels/i-am-an-expat/news/item/625-brussels-europe-in-figures

La mission du CEOI

En tant que siège de six institutions européennes, de quatorze organisations de l'Union européenne et de quarante-deux organisations intergouvernementales, la Région de Bruxelles-Capitale (RBC) a la lourde responsabilité de mener à bien son internationalisation croissante.

La politique de siège régionale pourrait être définie comme la politique relative à l'accueil des organisations gouvernementales internationales ayant leur siège ou une représentation dans la Région de Bruxelles-Capitale. La mission du CEOI consiste donc à servir de point de contact unique pour l'ensemble des institutions européennes et des organisations internationales présentes sur son territoire à travers sa cellule «liaison institutionnelle», et d'accueillir la communauté internationale vivant à Bruxelles grâce à l'assistance administrative personnalisée offerte par son Expat Welcome Desk. A cette fin, le Gouvernement de la RBC a confié un mandat politique au Commissaire à l'Europe et aux Organisations Internationales. Il agit toujours en coordination avec les autorités bruxelloises (et sous réserve de leur accord), qu'il représente au sein du cadre étendu des compétences régionales ainsi que dans une perspective de développement harmonieux de la Région et des besoins de ses citoyens.





DÉVELOPPER UNE POLITIQUE DE SIEGE

RÉGIONALE dans le cadre des compétences régionales et en harmonie avec le développement de la Région et les besoins de ses citovens

FORMULER DES CONSEILS ET RECOMMANDATIONS POLITIQUES à l'intention

du Gouvernement de la RBC concernant tous les projets susceptibles d'avoir un impact sur les organisations internationales et le paysage urbain bruxellois.

ÉTABLIR DES RELATIONS STRUCTURELLES entre les

autorités bruxelloises (régionales et locales) et les organisations internationales, institutions européennes et missions diplomatiques installées sur le

SERVIR DE POINT DE CONTACT UNIQUE pour

l'ensemble des institutions européennes et des organisations internationales à travers la cellule liaison institutionnelle.

ACCUEILLIR LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE grâce

à l'assistance administrative personnalisée offerte par l'Expat Welcome Desk.

Le CEOI comme interlocuteur privilégié

Suite à la sixième Réforme de l'État et au transfert d'un nombre important de compétences, la Région est devenue par la force des choses un acteur de premier plan pour les relations avec les institutions européennes et internationales sur son territoire. En effet, elle est désormais l'ultime décisionnaire dans des domaines tels que l'aménagement du territoire, l'urbanisme, la mobilité, l'environnement, la qualité des espaces publics et la sécurité. Ainsi, le niveau fédéral a cessé d'être le point de contact exclusif pour les institutions européennes et internationales, mais il conserve évidemment un rôle crucial dans toute une série de matières par l'intermédiaire du Comité Interministériel pour la Politique de Siège (CIPS) et la Direction du Protocole du SPF Affaires étrangères.

Le CEOI se doit donc d'être actif à plusieurs niveaux : local, régional, fédéral et européen/international. Il a développé ces dernières années un solide réseau englobant les autorités et les administrations de tous ces niveaux. Réunir toutes ces parties prenantes autour de dossiers spécifiques pour dépasser certains blocages reste notre cœur de métier et nécessite une connaissance approfondie du paysage politique, administratif et juridique bruxellois.





Les rencontres au plus haut niveau entre le Gouvernement bruxellois et les institutions européennes restent des moments clés pour le fonctionnement du CEOI. Ces rencontres sont devenues un véritable forum permettant, d'une part, aux institutions européennes de donner un feedback sur les dossiers sensibles liés à leur implantation et, d'autre part, aux autorités bruxelloises de clarifier leur vision et leur politique.



Sommet GRBC-UE du 4 décembre 2018

Le CEOI organise également des moments de concertation avec les représentants d'autres organisations gouvernementales internationales à Bruxelles, missions diplomatiques, représentations régionales et associations internationales.

Nos relations avec les **communes** jouent également un **rôle crucial** dans tous les dossiers portant aussi bien sur **l'accueil de la communauté internationale que sur l'urbanisme**. A cet égard, le quartier européen devrait connaître des mutations importantes dans l'avenir. La réaction des communes face à ce défi majeur reste un facteur déterminant pour la réussite de ces projets.

Enfin, la collaboration avec la cellule Europe de visit.brussels s'est intensifiée au cours de l'année écoulée. Ce partenariat s'est traduit par plusieurs projets concrets essentiellement axés sur le renforcement de l'attrait touristique du quartier européen et sur la diffusion d'informations aux expats concernant la vie culturelle et touristique de la capitale.



Une croissance explosive de la communauté internationale

Bruxelles est l'une des villes dont le pourcentage d'habitants d'origine étrangère est le plus élevé et se caractérise par une population particulièrement mobile. La population totale de la Région a augmenté de près d'un quart entre 2000 et 2018 pour atteindre 1,2 million d'habitants. Pendant la même période, le groupe des citoyens UE enregistrait une croissance spectaculaire de 90% pour atteindre un nombre record de 276 000. Il représente désormais 23 % de la population.

Une augmentation du nombre de multinationales qui s'installent

Bruxelles fait partie des «global cities», les villes qui jouent un rôle crucial dans l'économie mondiale de par leur lien direct avec le système financier international et avec le monde des entreprises multinationales. Les exemples de l'importance croissante de la ville dans ce contexte se multiplient : la société Fintech TransferWise, service de transfert d'argent dont le siège est à Londres, va ouvrir un bureau à Bruxelles. Celui-ci est appelé à devenir la plaque tournante européenne pour les transactions dans l'Union européenne maintenant que le Royaume-Uni se prépare à quitter l'UE. La compagnie d'assurance Lloyd's of London a été la première entreprise à s'établir en Belgique en raison du Brexit. Après la Lloyd's, plusieurs autres compagnies annoncent leur venue.

Une importance croissante en tant que «ville hôte»

Sur le plan institutionnel, la Région reste également en lice pour les sièges de plusieurs agences européennes et bureaux d'ONG internationales. Ainsi le 15 septembre 2018, la Commission européenne a lancé la proposition de créer un centre européen de cybersécurité afin d'aider les États membres à lutter contre les cyberattaques. Le projet de la Commission européenne part du principe que le siège de ce centre européen se situerait de préférence à Bruxelles ou en Belgique. Cette préférence ne repose pas que sur une analyse d'impact, puisque la Commission insiste principalement sur le caractère «européen» de Bruxelles et la présence des nombreux intervenants. Un centre de cette envergure encouragera de nouveaux investissements dans l'infrastructure numérique et les technologies innovantes de la Région et positionnera Bruxelles en tant que capitale numérique.

Au niveau Bruxellois, le CEOI collabore étroitement à ces travaux, coordonnés par la délégation bruxelloise auprès de l'UE.



Klaus Welle, Secrétaire général du Parlement européen, soulignait dans son discours à l'occasion du quatrième anniversaire du CEOI que les institutions européennes disposent aujourd'hui d'un partenaire de confiance et d'un véritable point de contact en Région bruxelloise pour toutes questions relatives à leur implantation à Bruxelles.

Dans une perspective d'avenir, nous avons l'intention de rationnaliser encore davantage nos opérations et nous nous engageons à :

- Continuer à suivre de près les évolutions majeures dans le quartier européen et à conseiller le Gouvernement à cet égard;
- Assister et conseiller les organisations européennes et internationales sur le territoire bruxellois;
- Faire du «dialogue» entre le Gouvernement bruxellois et les représentants des institutions européennes un forum permanent de consultation, à haut niveau;
- Poursuivre l'accueil administratif de qualité des employés internationaux;
- Poursuivre la sensibilisation des Bruxellois à la dimension internationale de leur ville, sans compromettre la qualité de la vie urbaine et encourager les citoyens de l'UE à s'approprier pleinement la ville.

Maintenant que la politique de siège de la Région bruxelloise commence à prendre forme, il est également nécessaire de passer d'une «gestion quotidienne» des relations entre les institutions et la Région à une **vision à long terme** doté d'un **agenda stratégique**. Il en va certainement ainsi pour ce qui est d'attirer de nouvelles organisations internationales.











Liaison institutionnelle

a Région de Bruxelles-Capitale (RBC) reconnaît l'importance grandissante de la présence des institutions européennes et internationales, et notamment leur influence sur l'économie régionale, la création d'emploi, le tourisme professionnel et de loisirs, l'attractivité du territoire, la reconnaissance internationale de la ville et la richesse culturelle de sa population toujours plus diversifiée.

Soucieuse de favoriser les équilibres locaux et garantir un cadre de vie de qualité pour ses habitants, la RBC accompagne cette présence internationale à travers la cellule «liaison institutionnelle» du Commissariat à l'Europe et aux Organisations Internationales (CEOI). Elle prête notamment une attention particulière aux conséquences que peut avoir cette présence sur les dynamiques du territoire, qu'il s'agisse de développement urbain, de patrimoine architectural, d'environnement, de mobilité, de flux touristique ou de gestion des espaces publics (tant leur sécurisation que leur convivialité).



Rond-point Schuman, quartier européen

Mission

La cellule «liaison institutionnelle» joue un rôle de liaison entre les pouvoirs publics bruxellois et les institutions européennes et internationales pour ce qui relève de leur présence sur le territoire bruxellois. Concrètement, cela signifie que nous avons un rôle de guichet unique pour toutes les demandes qui relèvent des compétences régionales, notamment en matière d'urbanisme, de sécurité, de mobilité, d'environnement et d'aménagement de l'espace public. Dans une perspective plus large, notre objectif est de renvoyer une image positive de notre Région, se positionner en tant que ville à vocation internationale et ainsi rivaliser avec la concurrence internationale.

Sur ces thématiques, le CEOI est **l'interlocuteur privilégié** de l'ensemble des organisations venues s'installer à Bruxelles : des institutions européennes, qui comptent des milliers d'employés et des dizaines de bâtiments concentrés sur quelques sites bruxellois, aux organisations internationales, ambassades et missions diplomatiques, en passant par les représentations régionales et locales éparpillées sur tout le territoire de la Région.

L'objectif est de rompre avec un passé où l'installation des sièges des organisations internationales répondait à des logiques immobilières et d'aménagement *top-down*, engendrant un traumatisme dont certains quartiers portent encore des stigmates, et y opposer **une stratégie** qui prenne en compte les besoins des différents acteurs : les riverains, les commerces, les employés, les navetteurs, les opérateurs culturels, les touristes, les porteurs de projets, etc.



DIALOGUE POLITIQUE DE HAUT NIVEAU

Le CEOI organise, une fois par an, un **sommet politique** réunissant le Gouvernement bruxellois (GRBC) et les plus hauts représentants des institutions européennes (UE).

La dernière édition de ce **Sommet GRBC-UE** présidé par le Commissaire du CEOI, le 4 décembre 2018, a réuni autour d'une même table les Ministres de la RBC (le Ministre des Relations Extérieures, la Ministre de l'Environnement et le Cabinet du Ministre de la Mobilité) et les représentants des six institutions européennes (Parlement européen, Conseil de l'Union européenne, Commission européenne, Comité des Régions, Comité Economique et Social européen, Service européen pour l'action extérieure).

Ces réunions sont l'occasion de faire un tour d'horizon des différents projets que les institutions européennes planifient sur le territoire bruxellois, mais aussi des grands travaux de réaménagement que la RBC s'est engagée à réaliser, notamment dans le quartier européen.



Sommet GRBC-UE du 4 décembre 2018, délégation bruxelloise

Les décisions prises et les orientations choisies lors de ces sommets constituent la base du travail quotidien du CEOI : la mise en place de groupes de travail, les nouvelles collaborations entre institutions UE et administrations régionales et locales, les contacts et les échanges d'information pour essayer de résoudre certains défis liés à l'aménagement de l'espace public.

Depuis fin 2017, le **procès-verbal** de cette réunion (rédigé en trois langues : EN, FR, NL) est systématiquement inscrit à l'ordre du jour du Gouvernement de la RBC.

MISE EN PLACE DE GROUPES DE TRAVAIL

Pour traiter certaines questions spécifiques le plus efficacement possible, des groupes de travail sont organisés et coordonnés par la cellule «liaison institutionnelle» du CEOI. Ces groupes de travail permettent de **réunir** les interlocuteurs clés autour de dossiers spécifiques et techniques, **d'entretenir un dialogue** régulier et constructif entre les différentes parties prenantes et de **construire des liens de confiance** entre ces dernières. Ils sont mis en place suite aux décisions prises lors des Sommets GRBC-UE.



ACCOMPAGNEMENT PONCTUEL

La cellule «liaison institutionnelle» reçoit un certain nombre de demandes *ad hoc* des organisations internationales sur des thématiques variées (travaux de voiries obstruant le passage, dysfonctionnements d'équipements publics, mauvais entretien de parcs et d'espaces publics, etc.). Les **accompagner** dans leurs démarches vis-à-vis des autorités régionales et locales et **favoriser la concertation** entre les parties prenantes constitue une base essentielle du travail quotidien de la cellule.

«Au fil des dernières années, notre coopération avec le Commissariat à l'Europe a été très fructueuse, tant sur le plan stratégique que sur le plan pratique. A titre d'exemple, c'est le CEOI qui a réuni autour de la table les institutions européennes, la STIB et la SNCB pour reconfigurer ensemble la signalétique du métro Schuman et de sa gare ferroviaire. Sur un plan plus stratégique, des efforts soutenus sont mis en place pour donner aux citoyens une meilleure compréhension des institutions européennes implantées dans le quartier européen. Le CEOI joue un rôle de gobetween entre les institutions européennes et les différentes autorités belges qui interviennent dans ces projets.»

Inés HEMPEL

Cheffe d'Unité, DG COMM - Conseil de l'Union européenne

DIALOGUE SUR L'AVENIR URBAIN

La cellule «liaison institutionnelle» maintient une attention particulière au **développement du quartier européen** et **dialogue** en ce sens avec tous les niveaux d'autorité compétents sur chaque projet : la Région, les communes les plus concernées par la présence des institutions sur leur territoire (Ville de Bruxelles, Ixelles et Etterbeek) et le gouvernement fédéral. Un échange permanent est entretenu à cet égard avec le Comité Interministériel pour la Politique de Siège (CIPS) et des rencontres régulières se tiennent avec le Collège du Bourgmestre et des Echevins de la Ville de Bruxelles concernant les projets immobiliers et de mobilité.

Maintenir ce dialogue est primordial pour favoriser la **qualité de notre espace urbain** et ainsi assurer le **développement harmonieux** du quartier européen, de la Région et de ses habitants.

«Brussels Academy partage ses connaissances des questions urbaines avec l'ensemble de la population bruxelloise en faisant appel à l'intérêt et la préoccupation quant au futur de la ville, sous la devise 'faire ville ensemble'. Le Commissariat à l'Europe est notre partenaire privilégié lors de nombreuses activités et nous aide à impliquer les Européens dans l'élaboration d'un projet urbain pour Bruxelles.»

Jessica VAN DE VEN
Project Manager, Brussels Academy

ÉCHANGE PERMANENT D'INFORMATIONS

Etre à l'écoute de tous les acteurs qui œuvrent dans le quartier européen, stimuler de nouvelles collaborations entre les autorités bruxelloises et internationales et, surtout, favoriser les échanges d'information afin de résoudre certains défis liés à l'aménagement de l'espace public, font partie intégrante des activités de la cellule.

Le CEOI réalise des présentations et organise des sessions d'information sur ses services et sur les enjeux qui y sont associés, comme ce fut notamment le cas lors d'une rencontre avec le réseau des chefs des administrations des Représentations Permanentes installées à Bruxelles.

Notre savoir-faire

- Connaissance du système et du contexte institutionnel belge, européen et international
- Expertise dans les domaines de l'urbanisme, la mobilité, la sécurité et l'environnement
- Gestion de projet et méthodes de concertation
- Contacts privilégiés auprès des cabinets et administrations belges et des organisations internationales
- Equipe dynamique, plurilingue et polyvalente

Nos interlocuteurs privilégiés

- · Les ministres bruxellois
- Les administrations et agences régionales
- Le Parlement bruxellois
- Les bourgmestres et échevins des communes bruxelloises
- Les services urbanisme, mobilité et aménagement du territoire des communes bruxelloises
- Le CIPS, les cabinets et administrations fédérales
- Les responsables politiques et administratifs des institutions européennes
- Les ambassades et missions diplomatiques
- Les représentations régionales et locales



Jury du concours architectural Loi 130 de la Commission européenne, 25 juin 2018



GROUPE DE TRAVAIL MOBILITÉ

Le groupe de travail sur les **déplacements travail-domicile** vise à analyser les dynamiques de mobilité autour des sites des institutions européennes pour en déterminer les points forts, les défis et les besoins. Dans le respect des clauses de confidentialité, une cartographie des lieux de résidence des employés des institutions européennes a été réalisée. Les temps de trajets «mode par mode» et la desserte en transport public des principaux bâtiments des institutions ont notamment été étudiés. Les résultats de cette étude aideront les institutions européennes à promouvoir une meilleure politique de mobilité, basée sur l'accessibilité objective de leurs bâtiments ; ils aideront aussi les sociétés de transports publics à améliorer leur offre sur base de la demande réelle et ils permettront enfin d'évaluer l'accessibilité des futurs sites censés accueillir l'implantation de nouveaux bureaux.



GROUPE DE TRAVAIL COBRACE

Suite au Sommet GRBC-UE du 17 octobre 2017, un groupe de travail sur le COBRACE (Code Bruxellois de l'air, du climat et de la maîtrise de l'énergie) a été lancé. Son objectif est d'étudier les impacts de l'application du COBRACE sur le nombre de places de parking des bâtiments de la Commission européenne dont le permis d'environnement arrive à expiration, afin qu'elle puisse les anticiper et s'y préparer. Ces travaux devraient également permettre à la Commission européenne de disposer de plus d'éléments pour planifier sa stratégie immobilière et logistique et, à la Région, d'avoir une vision plus claire de cette stratégie pour mieux accompagner les conséquences potentielles sur les quartiers considérés. Les échanges préparatoires se sont déroulés au premier semestre 2018 dans les locaux du CEOI.



GROUPE DE TRAVAIL TOURISME

Le groupe de travail «tourisme», coordonné en partenariat avec la cellule Europe de l'agence régionale du tourisme (visit.brussels) regroupe autour de la table les responsables des «services visiteurs» de chaque institution européenne. Ce groupe de travail a été mis en place pour pallier au manque de collaboration entre les institutions européennes et bruxelloises, mais également entre les institutions elles-mêmes, dans leurs efforts de **promotion du quartier européen**, pôle touristique important de la Région. Grâce à ce groupe de travail, les publications imprimées et en ligne de chaque institution européenne proposent dorénavant des informations sur l'offre touristique des institutions voisines. Afin d'intensifier la visibilité mutuelle de l'offre touristique, le CEOI envisage de faire la même chose entre les sites internet de la Région et des institutions européennes.

De plus, un regard particulier est, en outre, porté vers la promotion de l'offre touristique institutionnelle dans d'autres villes. Afin de comparer les expériences et favoriser les échanges à ce sujet, le groupe de travail s'est réuni à Strasbourg en décembre 2018. Lors de cette visite, une rencontre a été organisée avec les services visiteurs du Parlement européen et du Conseil de l'Europe. D'autres visites d'étude vont suivre.

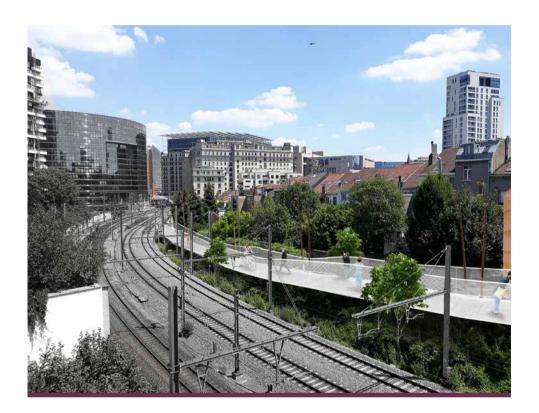
«Le Commissariat à l'Europe a été un précieux point de repère pour appréhender la complexité de l'appareil politique belge. Son expertise a été particulièrement tangible dans le projet visant à améliorer la signalétique dans le quartier européen, pour aider les citoyens à le découvrir et à s'y déplacer. Nous apprécions également beaucoup son rôle de facilitateur dans de nombreux projets, tels que les événements portés par les acteurs du quartier européen et le groupe de travail tourisme avec visit.brussels. Le travail du Commissariat à l'Europe a permis de créer des synergies et de faire une promotion croisée de notre travail avec divers partenaires, tout en contribuant à la revalorisation touristique du quartier, un objectif qui nous tient tous à cœur.»

Nastja KLEMENCIC SCHMIDT

Cheffe d'Unité, DG COMM - Parlement européen

GROUPE DE TRAVAIL LIAISON LUXEMBOURG-SCHUMAN

Les suggestions du Parlement européen pour améliorer la connexion cyclo-piétonne dans le quartier, ainsi que l'intérêt de la Région de promouvoir davantage une mobilité douce, ont donné lieu à un groupe de travail portant sur la liaison entre les deux principaux pôles des institutions européennes: la place du Luxembourg et le Rondpoint Schuman. L'accord marqué par les parties vise à poursuivre les réflexions sur cette question au cours de l'année 2019.



GROUPE DE TRAVAIL PMR¹

L'accessibilité à certains bâtiments institutionnels et la mobilité dans le quartier européen restent encore difficiles pour les porteurs d'handicap et leurs accompagnateurs. La problématique a donc fait l'objet, en 2018, de rencontres entre les représentants du personnel des institutions européennes en charge de l'égalité des chances et les conseillers du CEOI. Des ateliers spécifiques regroupant les acteurs régionaux compétents sont prévus en 2019.

¹ Personnes à mobilité réduite



Problématiques traitées en 2018

Tout au long de l'année, le CEOI a suivi une série de dossiers importants et résolu des problèmes concrets.

Certains de ces dossiers sont d'une ampleur considérable, tant en matière de ressources déployées que de temps consacré. Leurs principales thématiques sont les suivantes :

AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS

La Région a réitéré son intention de redévelopper le quartier européen selon la vision esquissée par le Schéma Directeur de 2008 en plaçant le quartier dans les priorités du Plan Régional de Développement Durable (PRDD). La volonté de la Région d'augmenter la mixité fonctionnelle et la qualité de l'espace public du quartier européen se retrouve notamment dans le cahier de charges du projet de **réaménagement du Rond-point Schuman**, censé devenir un véritable espace public urbain contemporain. Le projet a été initié par le Ministre de la Mobilité et mis en œuvre par Bruxelles Mobilité (en tant que maître d'ouvrage dans le cadre des grandes rénovations) en concertation avec Beliris (équivalent au niveau fédéral) et le cabinet du Ministre-Président. Le CEOI a été présent durant tout le processus d'élaboration du projet en tant que membre du Comité d'avis (coordonné par le maître architecte de la RBC) et en participant aux réunions du Comité d'Accompagnement et du Comité de Pilotage.





Le CEOI participe également aux Comité d'Accompagnement et de Pilotage du projet «PAD Loi» (Plan d'Aménagement Directeur Loi). Il s'agit d'un plan fixant le cadre à la fois règlementaire et stratégique pour le quartier le long de la rue de la Loi. Cette partie de la ville concentre et représente bien, à elle seule, les problèmes à l'origine de l'insuffisante attractivité du quartier : espace monofonctionnel déserté le soir, caractérisé par une architecture médiocre et traversé par une autoroute urbaine. Parmi les différents projets voués à accroître la convivialité du quartier, le PAD Loi vise à rendre enfin possible la réalisation du Projet urbain Loi (PuL), c'est-à-dire la vision proposée par l'atelier d'urbanistes de Christian de Portzamparc. Cette vision prône une mixité de bureaux, commerces, habitations et équipements collectifs, dont la densification en hauteur permet la création au sol de nouveaux espaces publics et dont la diversification des alignements rompt la perspective de couloir de la rue de la Loi.

SÉCURITÉ

Le CEOI est à l'origine du projet **«étude de sécurité dans le quartier européen».** Ce dernier vise, d'une part, à objectiver les menaces dans l'espace public du quartier européen et, d'autre part, à formuler des lignes directrices pour l'intégration de dispositifs de sécurité tout en maintenant un cadre urbain convivial. Perspective.brussels², l'organisme régional en charge de l'aménagement du territoire, a confié cette étude à une équipe d'experts en sécurité et urbanisme qui ont consulté les différents acteurs impliqués. Tout au long de l'étude, ils ont régulièrement présenté les résultats de leur avancement au Comité d'accompagnement. Sous l'impulsion du CEOI, les résultats de ce travail ont été portés au Gouvernement régional afin d'arriver à la définition d'une stratégie en la matière.

² Bureau Bruxellois de la Planification (BBP) qui remplace l'Agence de Développement Territorial (ADT).

A la demande de ce dernier, un groupe de travail *ad hoc* s'est réuni, au cours de l'année 2018, pour esquisser un planning des interventions recommandées selon leur degré de priorité. A l'issue de ces travaux, la région dispose également d'un «Guide d'aide» à la conception des espaces publics.

Durant l'année 2018, le CEOI a poursuivi son rôle «d'accompagnement» des discussions concernant la **sécurisation de plusieurs sites institutionnels**, qu'il s'agisse des espaces aux abords des bâtiment phares des institutions européennes ou des sièges d'ambassades nationales et de représentations régionales.

Depuis 2015, le CEOI s'occupe de la **sécurisation du tunnel interinstitutionnel** qui relie les principaux bâtiments des institutions européennes situés aux alentours du Rond-point Schuman. Après de nombreuses concertations techniques avec les services de sécurité des institutions européennes, Bruxelles Mobilité et le SIAMU (pompiers et services d'urgence), un premier dispositif de sécurité a été installé à un point stratégique du tunnel et un deuxième est prévu au premier semestre 2019.

Vu la complexité du contexte, en constante évolution, dans lequel les autorités locales sont appelées à sécuriser l'espace public, le CEOI considère crucial d'échanger des bonnes pratiques avec d'autres villes qui ont développé de l'expertise en la matière. Pour cette raison le CEOI a proposé et soutenu la candidature de Bruxelles au sein du partenariat sur la sécurité urbaine de l'Agenda urbain de l'Union européenne. Il s'agit d'un groupe de travail censé discuter avec les Etats membres et les institutions européennes du rôle des villes dans la politique de sécurité et proposer de nouveaux cadres législatifs et budgétaires. Les travaux débuteront en 2019. Le CEOI accompagnera perspective. brussels et le BPS (Bruxelles Prévention et Sécurité) pour représenter Bruxelles au sein de ce partenariat.



ENVIRONNEMENT

En étroite collaboration avec le Cabinet de la Ministre de l'Environnement et son administration, le CEOI prête une attention particulière à **l'application du COBRACE** aux bâtiments de certaines institutions européennes pour mieux anticiper les procédures de renouvellement des permis d'environnement liés à ces derniers.

En 2018, le CEOI est resté à disposition des parties concernées pour accompagner le traitement des dossiers concernant l'application des **permis d'environnement des bâtiments du Parlement européen**, afin que la situation d'exploitation réelle soit régularisée.

L'intervention du CEOI a aussi été sollicitée pour des nombreux aspects liés à la **gestion** et l'entretien d'espaces verts tels que le Parc Léopold et le Parc du Cinquantenaire. Qu'il s'agisse d'organiser des évènements, veiller à la qualité des équipements ou faciliter l'accès des visiteurs, le CEOI a, à chaque occasion, mis en contact les parties concernées.

TOURISME, IMAGE ET CULTURE

La collaboration développée au sein du groupe de travail «tourisme» a donné lieu à des journées de networking inédites entre acteurs institutionnels, culturels, touristiques et commerciaux du quartier européen, dont deux éditions se sont tenues en 2018 :

- «European Quarter Networking Lunch» le 7 juin 2018
- «2nd European Quarter Networking Event» le 23 novembre 2018







Ces journées ont réuni une **série d'acteurs** travaillant dans le **domaine de l'offre culturelle et touristique du quartier européen** : autorités et administrations publiques, représentants des institutions européennes, associations de guides, musées et théâtres, commerces, restaurants et hôtels, etc. Ils sont venus présenter et discuter de projets de collaboration visant à promouvoir l'attractivité et la convivialité du quartier.

Le CEOI a également pris part au projet **«Think Innovate Develop (TID) Quartier Européen»** lancé par hub.brussels³ en partenariat avec le Fonds Quartier Européen, pour soutenir les besoins des commerçants et réfléchir à l'identité du quartier européen.

Dans un esprit similaire, le CEOI s'est associé à visit.brussels et perspective.brussels pour lancer une étude sur l'image et la promotion du quartier européen. L'étude vise à répertorier les ressources et les projets déjà déployés, pour ensuite proposer des recommandations qui peuvent orienter une véritable stratégie de revitalisation de cette partie de Bruxelles, pas encore assez connue en dehors de ses activités institutionnelles. Les recommandations sont attendues pour le premier semestre 2019.

«En tant que curateurs du Pavillon de la Belgique à la Biennale d'Architecture de Venise dont la thématique portait sur le quartier européen, nous avons beaucoup apprécié le soutien du Commissariat à l'Europe dans l'élaboration de notre projet. La qualité et l'engagement de tous nos interlocuteurs nous ont permis de découvrir des aspects importants de notre travail et nous sommes reconnaissants à cette équipe dynamique qui œuvre à l'amélioration du quartier européen et du cadre de vie des Bruxellois.»

Léone DRAPEAUD

Traumnovelle, Collectif d'architectes

Enfin, le CEOI s'est engagé à soutenir la réalisation du **projet «Eurotopie»**, qui a représenté la Belgique à la 16^{ème} édition de la Biennale d'Architecture de Venise. Le pavillon belge a en effet choisi de poser son regard sur l'architecture des institutions européennes à Bruxelles et de tirer des réflexions sur la signification même de la construction européenne. Le CEOI a œuvré pour que l'équipe des curateurs ait accès aux ressources et aux interlocuteurs opportuns pour disposer du matériel nécessaire au projet.

³ L'Agence bruxelloise pour l'Accompagnement de l'Entreprise.

Représentations régionales et locales

Bruxelles est la **capitale internationale du lobbying régional** et local. Pour les régions des États membres de l'UE, c'est devenu la norme d'établir une représentation auprès des institutions européennes à Bruxelles.

Toutefois, les bureaux régionaux, qu'ils soient privés ou publics, n'ont pas de statut officiel et ne fonctionnent généralement pas toujours sous une forme juridique. Ils se voient donc souvent confrontés à des **problèmes administratifs** complexes inhérents à leur établissement. Afin de remédier à ces problèmes, la Région a créé, en 1994, l'attestation régionale. Bien que celle-ci ne confère pas de statut officiel aux délégations, elle indique néanmoins que le bureau en question est reconnu par la RBC comme organisme représentant une collectivité infranationale. Dans la pratique, ce certificat aide les représentations à résoudre des problèmes administratifs. Il est attribué chaque année aux 240 entités régionales et locales et est signé par le Ministre des Relations extérieures ; le CEOI assurant tout le suivi administratif.

Les représentations régionales ont été créées pour des raisons spécifiques, telles que l'obtention de fonds européens, la volonté de peser sur la politique européenne, la visibilité géopolitique de la région en question et la possibilité de faire partie des réseaux et de la communauté internationale dans la sphère des institutions européennes. Elles sont donc reconnues comme partenaires au sein de la communauté politique européenne, avec comme activité principale le recueil, le traitement et le filtrage des informations relatives aux politiques de l'UE et aux développements institutionnels susceptibles d'intéresser leur région. La RBC ne dispose pas de ce type de représentation pour défendre ses intérêts auprès de l'UE (la délégation de Bruxelles auprès de l'UE est intégrée à la Représentation permanente de la Belgique).

Dans ce contexte, le CEOI préconise la création d'une cellule qui assumerait ces missions pour la RBC afin de lui permettre de participer activement à la conception des politiques européennes, plutôt que d'influencer a posteriori les propositions, notamment en matière de cohésion régionale et sociale, de recherche et de développement, d'environnement, de transport ainsi que de politique industrielle et énergétique. Une cellule qui, outre le lobbying et le "marketing" régional, serait également sollicitée pour identifier les nombreuses possibilités de financement et informer au mieux les autorités bruxelloises et locales sur les dossiers européens, les opportunités de financement et les fonds d'investissement.

Etude statistique sur l'emploi international à Bruxelles

En 2017, l'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA) a chargé l'Institut de Recherche pour le Travail et la Société (HIVA) de la KULeuven d'enquêter sur l'emploi international en Région de Bruxelles-Capitale et plus spécifiquement celui des travailleurs internationaux dans les institutions européennes et internationales. Pour aider l'IBSA, le CEOI a organisé une deuxième réunion dans ses locaux avec les principaux employeurs internationaux de la Région et a facilité la transmission des données des services du personnel des institutions européennes vers l'IBSA.

Jusqu'à présent, les travailleurs internationaux ne figuraient pas dans les statistiques. Par conséquent leur impact sur les taux d'activité, d'emploi et de chômage de la Région de Bruxelles-Capitale n'était pas clairement identifié. L'étude publiée en 2018 montre que 1 emploi salarié sur 14 en Région bruxelloise est occupé par un travailleur international. Le HIVA et l'IBSA affirment que «les nouvelles statistiques relatives à l'emploi international influent sur les indicateurs du marché du travail. A l'heure actuelle environ 30.800 personnes sont classées parmi la population inactive dans les statistiques du marché du travail, alors qu'en réalité elles sont employées par une institution internationale. Le taux d'emploi actuel est de 49%. Ce chiffre s'élève à 53% lorsque l'on inclut les travailleurs internationaux, ce qui permet à cet indicateur de se rapprocher de la situation réelle.».

«Notre collaboration avec l'équipe du Commissaire à l'Europe est très régulière et constructive. Sa connaissance fine des institutions européennes et le lien direct qu'elle entretient avec les exécutifs régionaux et communaux sont un vrai atout pour la gouvernance urbaine du quartier européen.»

Christophe SOIL

Directeur général, perspective.brussels - Bureau bruxellois de planification







Expat Welcome Desk

Expat Welcome Desk (EWD) participe intégralement à la politique de siège mise en place par le Commissariat à l'Europe et aux Organisations Internationales (CEOI).



Faciliter l'accueil de la communauté internationale à Bruxelles en lui proposant un service d'assistance administrative personnalisé. L'objectif est d'offrir à nos visiteurs des conseils pour tout problème pratique ou juridique pouvant survenir lors de leur arrivée ou au long de leur séjour et de les guider dans leurs démarches administratives (inscription à la commune, mariage, cohabitation légale, déclaration fiscale, etc.).



- 1. Gratuité
- 2. Service public indépendant
- 3. Equipe plurilingue (FR, NL, EN)
- 4. Guichet unique
- **5.** En lien direct avec les administrations locales, régionales et fédérales





- > Par téléphone : +32 (0)2 430 66 00
- > Par e-mail: info@commissioner.brussels
- > Via notre site web: www.commissioner.brussels
- > Demandez un rendez-vous



Notre public cible

- Le personnel des institutions européennes: fonctionnaires, assistants parlementaires, experts nationaux détachés, contractuels et stagiaires
- · Les députés européens
- Le personnel des organisations internationales
- Les enseignants des écoles européennes
- Le personnel des représentations régionales
- Le personnel diplomatique
- Les lobbyistes et journalistes étrangers
- Les chercheurs et post-doctorants étrangers
- Toute personne désirant s'installer à Bruxelles dans le cadre de ses activités
- Les membres de famille de toutes les personnes précitées

Nos contacts privilégiés

- Les services du personnel de toutes les institutions européennes
- Le service des ressources humaines de l'OTAN
- Le Bureau du Secrétaire général des Ecoles européennes
- Les services des étrangers et population des 19 communes bruxelloises
- Les bourgmestres et échevins des 19 communes bruxelloises

- Bruxelles Economie et Emploi
- Le Comité Interministériel pour la Politique de Siège
- Le SPF Affaires étrangères
- Le SPF Finances
- L'Office des Etrangers
- Le Syndicat des locataires
- L'Agence régionale du tourisme (visit.brussels)

Notre savoir-faire

- Plus de 25 ans d'expérience au service de la communauté internationale à Bruxelles
- Connaissance globale et approfondie des matières liées aux fonctionnaires européens
- Expertise liée aux Privilèges et Immunités de l'Union européenne
- Contacts privilégiés auprès des administrations belges et des institutions européennes
- Equipe dynamique et plurilingue

Notre équipe plurilingue

2 BUREAUX

- Siège principal: Avenue d'Auderghem 63, 1040 Bruxelles
- Antenne au Parlement européen : ASP Bureau 00H160

4 MEMBRES DE L'EQUIPE

- Amélie BOVY, conseillère juridique
- Hélène JACUB, assistante au siège principal
- Annick DE BLESER, assistante au Parlement européen
- Anaïs JOUZDANI, assistante au Parlement européen

Notre antenne au sein du Parlement européen, entièrement rénovée début 2018, nous positionne comme l'interlocuteur clé pour l'accueil et l'écoute de ses membres : députés, fonctionnaires, assistants parlementaires, contractuels, stagiaires, etc. Cette proximité permet de renforcer les liens entre le CEOI et le Parlement européen (PE).



Méthode

L'EWD INFORME

L'EWD a comme première vocation de répondre à toutes les questions des personnes issues de la communauté internationale liées à leur installation et leur séjour à Bruxelles. L'EWD offre à ses visiteurs des conseils personnalisés par e-mail, par téléphone, mais aussi lors de rendez-vous. Il s'agit d'un service indépendant et gratuit, donné en trois langues (EN, FR, NL). Les sujets traités sont variés et portent principalement sur les matières suivantes : le logement, l'inscription et le séjour, les taxes et les impôts (plus de détails dans la partie «statistiques»).



Notre priorité est d'être accessible et à l'écoute des nouveaux arrivants à Bruxelles souvent perdus face à la complexité des démarches administratives et règles en vigueur dans notre pays. Notre mission principale est de fournir une information correcte, claire et précise, dans une langue internationale comme l'anglais et dans un laps de temps le plus court possible.

L'EWD participe également à des multiples sessions d'information au sein des institutions européennes et organisations internationales, lors desquelles il donne des présentations interactives personnalisées pour chaque groupe cible (en collaboration avec visit.brussels pour la partie culturelle).



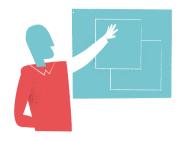
L'EWD CONSEILLE

L'EWD analyse au cas par cas les dossiers complexes qui nécessitent souvent une heure de consultation avec le visiteur. En fonction de divers éléments liés à la personne (comme sa nationalité, le but de son séjour en Belgique, sa situation familiale, etc.) l'EWD prend le temps d'analyser les différentes pistes possibles pour qu'elle puisse s'inscrire à la commune, travailler, signer un contrat de location, etc. C'est donc un véritable travail de consultance qui est réalisé par notre équipe.

L'EWD SOLUTIONNE

Certains «expats» se retrouvent parfois face à des difficultés administratives liées soit à leur méconnaissance du français ou du néerlandais, soit à leur situation particulière parfois complexe à analyser (diplomate, fonctionnaire européen, travailleur détaché, conjoint d'une de ces personnes, etc.). Mauvaise compréhension d'un courrier provenant d'une administration belge, absence de réaction dans les temps indiqués, non suivi de rappels de paiement... tout ceci peut entraîner des blocages dans les dossiers des expats que l'EWD tente de résoudre en prenant directement contact avec l'administration appropriée.





L'EWD ORGANISE

L'EWD organise tout au long de l'année des séminaires au profit de groupes cibles : fonctionnaires et stagiaires des institutions européennes ou organisations internationales, conjoints de fonctionnaires européens, diplomates... en résumé, la communauté internationale au sens large. Les sujets des séminaires varient en fonction du public et des questions qui nous sont fréquemment posées. Certains séminaires sont animés par l'EWD, d'autres sont présentés par des spécialistes.

L'EWD RASSEMBLE

L'EWD met régulièrement en relation, lors de réunions de travail, les membres du service du personnel des institutions européennes avec l'Office des étrangers, les 19 communes bruxelloises, le SPF Affaires étrangères (Direction Protocole) et le Comité Interministériel pour la Politique de Siège (CIPS). Ces réunions sont l'occasion d'aborder les différentes problématiques rencontrées par les fonctionnaires européens lors de leur installation et séjour à Bruxelles et de discuter des éventuelles solutions qui pourraient être mises en place.





L'EWD SENSIBILISE

L'EWD relaye aux autorités régionales, communales et fédérales tous les problèmes ou incohérences constatés dans certaines procédures administratives qui touchent les fonctionnaires européens afin d'y apporter une solution. Citons par exemple la problématique de l'acquisition de la nationalité belge par les fonctionnaires européens, les nouvelles règles en matière de réduction du précompte immobilier, les envois erronés de déclarations fiscales aux fonctionnaires européens bénéficiant de l'exception de domicile fiscal, etc.

L'EWD RENVOIE UNE IMAGE POSITIVE DE BRUXELLES

Il est évident qu'un accueil qualitatif et personnalisé de la communauté internationale grandissante à Bruxelles contribue à renvoyer une image positive de notre Région. Une personne qui a pu recevoir l'aide nécessaire en temps utile durant son séjour à Bruxelles en gardera une bonne expérience et sera, de ce fait, un excellent ambassadeur de notre Région à l'étranger. Ce service d'accueil et d'assistance administrative proposé par notre EWD est donc particulièrement apprécié par les «expats» qui saluent vivement cette belle initiative du gouvernement bruxellois.

L'EWD COMMUNIQUE

Pour se faire connaître auprès de son public cible et continuer à développer des relations privilégiées avec les instances publiques belges, l'EWD se doit de communiquer clairement et fréquemment à travers des actions et supports de communication ciblés. Plusieurs canaux de communications ont dès lors été approfondis ces dernières années, notamment via :



Les institutions européennes: c'est avant tout grâce aux services d'accueil du personnel des différentes institutions européennes que l'EWD est connu. Ils renvoient régulièrement leurs nouveaux arrivants vers notre desk lorsqu'ils ne sont pas en mesure de les aider, mais aussi souvent pour la relecture des contrats de location. Notre desk est d'ailleurs repris sur l'intranet des différentes institutions, ainsi que dans leur brochure d'accueil.

Le site web: beaucoup de personnes nous contactent directement par le biais de notre site. En effet, le chapitre dédié à l'«Expat Welcome Desk» rassemble un grand nombre d'informations sur les diverses démarches administratives à suivre lorsqu'on arrive ou réside en Belgique. C'est une source d'information précieuse pour notre groupe cible.

La page Facebook: nous y publions régulièrement des articles d'ordre pratique pour informer notre public cible.

Les séminaires et séances d'information : nous organisons et/ou participons à des séminaires et séances d'information tout au long de l'année lors desquels nous présentons nos services à la communauté internationale.

Le dépliant «settle down guide»: il regroupe un grand nombre d'informations sur les aspects pratiques quand on s'installe à Bruxelles. Il est notamment diffusé par le biais des «welcome packs» qui sont distribués lors des sessions d'information afin d'assurer un accueil qualitatif et personnalisé. En 2018, 5737 «welcome packs» ont été distribués, en collaboration avec visit.brussels.

La newsletter be expat be.brussels: nous rédigeons mensuellement un article portant sur un sujet pratique destiné à informer la communauté internationale dans la newsletter de visit.brussels (voir point 4). Cet article est également accessible sur notre site web (dans la rubrique «news») et sur notre page Facebook.

Les campagnes numériques ciblées : grâce à notre base de donnée exhaustive, nous envoyons ponctuellement des «articles» sur un sujet précis via la plateforme «Sendinblue».

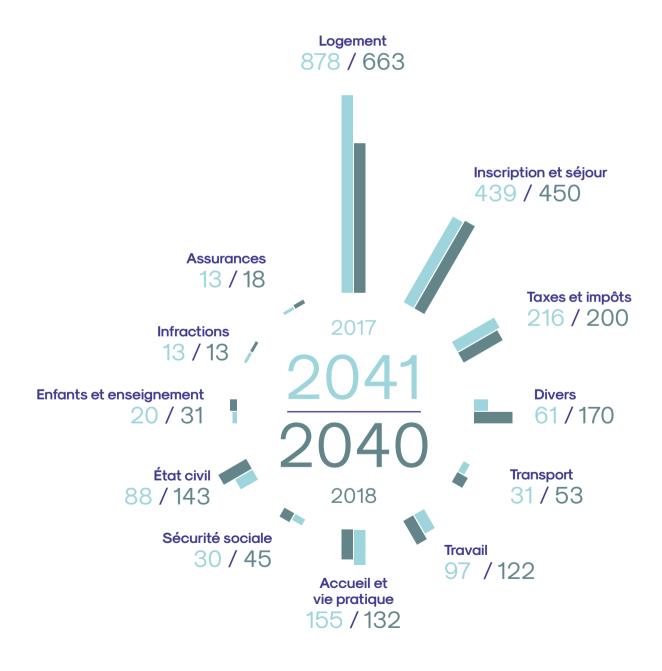
Les médias belges et internationaux : nous publions occasionnellement des articles dans les médias (Brussels Times, The Bulletin, Expats in Brussels guide, Newshound, etc.) afin d'amplifier notre visibilité.

Le bouche-à-oreille: cela reste un canal de transmission important à ne pas sous-estimer.

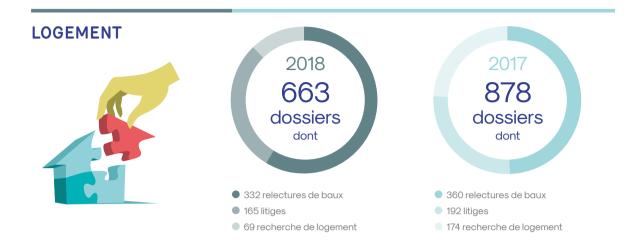
Dossiers traités en 2018

2.1 Statistiques

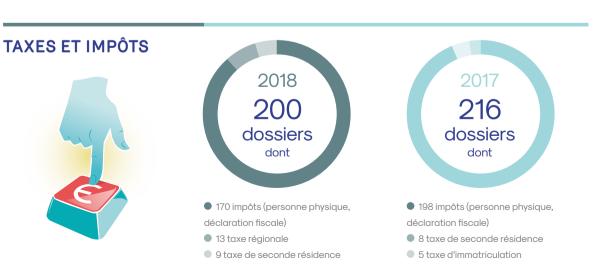
Nombre de dossiers de l'EWD par thème, sur une période de deux ans (2017 et 2018) :



Top 3 des questions traitées en 2018 en comparaison avec 2017







2.2 Témoignages



JOHN (GRANDE-BRETAGNE)

nous a consulté au sujet du Brexit et la procédure à suivre afin d'introduire une demande de nationalité, étant titulaire d'une carte d'identité spéciale.

«Je suis un ressortissant britannique et je travaille pour une institution européenne. Mon épouse est japonaise. Nous étions tous les deux en Belgique avec une carte d'identité spéciale. Suite à l'absurde résultat du référendum sur le BREXIT, je cherchais désespérément à comprendre comment cela pouvait nous affecter et quelles démarches je pouvais entreprendre pour obtenir la nationalité belge. Je voulais savoir s'il valait mieux que mon épouse et moi-même prenions une carte d'identité belge et, si oui, comment ? L'Expat Welcome Desk nous a donné de précieux conseils. Il nous a soutenus dans les démarches de changement de carte d'identité, en s'assurant que nous obtenions les cartes E+ dès la première demande. Je me posais également de nombreuses questions sur notre statut. L'EWD nous a conseillés/informés et reste toujours présent pour aider en cas de besoin. Sans l'Expat Welcome Desk, je ne sais pas à qui je pourrais m'adresser pour obtenir ces conseils, qui sont par ailleurs entièrement gratuits. Heureusement qu'il existe. Un tout grand merci pour ce service 5 étoiles!»





CORNELIA (ALLEMAGNE)

voulait s'assurer que si elle s'inscrivait pour voter aux élections communales belges du 14 octobre 2018 elle pouvait encore voter en Allemagne lors des élections européennes. Ce que nous lui avons confirmé étant donné que la procédure d'inscription aux élections communales est distincte de la procédure d'inscription aux élections européennes.

«Je tiens à remercier votre organisation pour les précieuses informations à propos de l'inscription aux élections communales. Il est bon de savoir qu'un bureau comme le vôtre existe, mais il n'est pas suffisamment connu par le personnel du PE. Je me suis inscrite aujourd'hui aux élections communales!»



NISHANT (INDE)

nous a envoyé son contrat de bail de courte durée pour relecture. Nous lui avons surtout fait remarquer que son contrat ne prévoyait pas la possibilité d'élire domicile dans le bien et donc de s'inscrire à la commune.

«Je ne sais pas combien de fois je vous ai remercié, mais je le pensais vraiment à chaque fois. Je n'étais vraiment pas au courant pour la clause de domiciliation. Merci beaucoup d'avoir répondu si rapidement et d'avoir signalé cette irrégularité. Je tenais vraiment à vous remercier chaleureusement pour l'aide et le temps que vous m'avez accordés. L'Expat Welcome Desk est entre de bonnes mains avec vous.»

STEFANIA (ITALIE)

travaille dans une entreprise belge et voulait connaître les règles en matière de délai de préavis dans le cadre d'un contrat de travail à durée déterminée.



«Merci beaucoup pour votre aide! Ces indications et ces liens sont très utiles. J'ai immédiatement communiqué votre site à mes amis expats à Bruxelles ;o)»



SARAH (FRANCE)

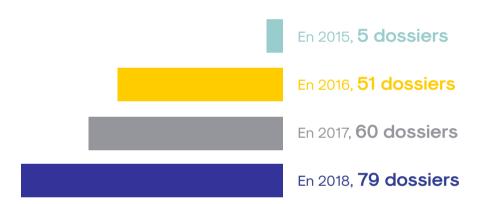
nous a contacté concernant les démarches à suivre pour un permis de travail afin d'engager une nounou à domicile.

«J'ai fait appel au Welcome Desk peu après notre arrivée imprévue à Bruxelles, en quête d'une solution de garde pour mon enfant malade, me permettant de conserver mon emploi dans les institutions européennes. J'ai été impressionnée par la qualité de l'écoute, la disponibilité et l'efficacité de l'EWD qui m'a personnellement – et patiemment! – accompagnée et soutenue dans les nombreuses démarches, soit plus de 8 mois. Résultat: grâce au Welcome Desk, nous avons obtenu un permis de travail pour notre nounou étrangère et notre installation inopinée à Bruxelles s'est déroulée dans les meilleures conditions possibles. Un excellent service qui mérite d'être connu et reconnu.»

Réunions et problématiques

3.1 Acquisition de la nationalité belge par les fonctionnaires européens

Depuis l'annonce du Brexit en 2016, nous avons constaté une augmentation considérable du nombre de questions traitées relatives à l'acquisition de la nationalité belge.





Les problèmes déjà exposés dans nos précédents rapports d'activité continuent à se poser bien qu'ils soient atténués par la jurisprudence :



Les cartes d'identité spéciales (CIS) délivrées par le SPF Affaires étrangères ne sont pas reconnues comme séjour légal au sens du Code de la nationalité, rendant de ce fait difficile l'obtention de la nationalité belge pour un fonctionnaire européen et ses enfants.

Néanmoins, suite à un jugement important rendu par le Cour d'Appel de Bruxelles le 29 mars 2018, notons un changement de pratique de la part des dix-neuf communes bruxelloises : elles ne refusent plus systématiquement les dossiers des personnes concernées par la CIS et acceptent de les transmettre au Parquet.

En effet, cet arrêt a considéré comme discriminatoire l'article 4 de l'Arrêté royal du 14 janvier 2013 en ce qu'il crée une différence de traitement, sans justification, entre les européens en séjour légal porteurs d'un titre de séjour légal qui figure dans la liste de documents de l'article 4 et les européens en séjour légal porteurs d'un titre de séjour qui n'y figure pas. Grâce à cet arrêt, plusieurs dossiers de demandes de nationalité au profit de fonctionnaires européens titulaires d'une carte CIS (ainsi que leurs enfants) ont abouti.



Les journées de travail des fonctionnaires européens ne sont pas assimilées à des journées de travail soumises à la sécurité sociale belge, avec comme conséquence qu'ils ne peuvent pas remplir le critère de participation économique dans le cadre de la procédure «courte» (5 ans) d'acquisition de la nationalité belge.

Toutefois, le 8 mai 2018 le Tribunal de la Famille de Bruxelles a considéré qu'une attestation de la Direction générale des ressources humaines de la Commission européenne, indiquant que le fonctionnaire a travaillé de manière ininterrompue au cours des cinq dernières années, démontre à suffisance l'intégration sociale ainsi que la participation économique du demandeur. Cette décision n'a pas encore été confirmée par la Cour d'Appel, mais elle est encourageante pour les fonctionnaires européens qui souhaitent introduire une demande de nationalité belge sur base de la procédure «courte».



3.2 Les conséquences du Brexit sur l'aspect «droits des citoyens»

Durant l'année 2018, de nombreux citoyens britanniques ont consulté le CEOI en vue d'obtenir des informations précises sur le type de carte de séjour qu'ils allaient recevoir post Brexit, si un permis de travail serait nécessaire, si le fait d'avoir un séjour permanent les avantagerait, etc. Autant de questions pour lesquelles aucune réponse n'est encore certaine. Néanmoins, le CEOI est associé, à différents niveaux, aux réunions portant sur la thématique du Brexit et plus spécifiquement à la partie consacrée aux «droits des citoyens».

Le CEOI:

- Soutient la Délégation de la Région de Bruxelles-Capitale (RBC) auprès de l'UE pour les réunions organisées au niveau fédéral, par l'Office des Etrangers et le coordinateur Brexit du SPF Affaires étrangères. Ces réunions se penchent en particulier sur la possibilité d'un «Brexit sans accord» et l'impact que pourrait avoir une sortie du Royaume-Uni (sans accord de sortie ni de transition) sur la RBC, ses services et administrations, ses entreprises et ses citoyens britanniques.
- Participe également aux réunions de la «Plateforme Brexit» mise en place par la Secrétaire d'Etat bruxelloise chargée du Commerce extérieur.

Ces réunions de travail nous permettent à la fois de répercuter les questions spécifiques des citoyens britanniques en matière de séjour et de pouvoir les tenir informés des avancées. Un «Brexit sans accord» signifierait que les droits des citoyens ne seraient plus protégés au niveau européen et devront plutôt être traités par les Etats membres. Bien qu'il y ait une volonté de mise en place d'accords réciproques sur les questions comme les soins de santé, la sécurité sociale et les pensions, l'incertitude règne toujours pour ces matières.



3.3 La franchise de première installation pour les fonctionnaires européens

Depuis le 1^{er} avril 2018, les conditions d'obtention de la **franchise de première installation** au profit des fonctionnaires européens ont été modifiées. En effet, ces derniers **ne doivent plus être titulaires d'une** carte d'identité spéciale pour obtenir une exemption de TVA sur une série de biens durant une période de douze mois pendant les deux premières années de leur installation.

La Direction du Protocole du SPF Affaires étrangères a en effet établi un système de listing avec le SPF Finances et les différentes institutions européennes permettant aux fonctionnaires européens de pouvoir directement s'inscrire à la commune (carte E+) tout en conservant leur franchise de première installation.

L'augmentation de demandes de nationalité belge suite à l'annonce du Brexit avait déjà mis en avant les inconvénients de la CIS, du fait de la non reconnaissance des autorités belges de la CIS comme séjour légal au sens du Code de la nationalité. Cette modification pour l'obtention de la franchise de première installation vient donc renforcer l'idée que la CIS pourrait perdre de son intérêt, sauf d'un point de vue symbolique et pratique (obtention de la carte en un mois sans passage par la commune).

Une réunion a d'ailleurs été organisée sur ce thème au CEOI (le 17 décembre 2018) avec les responsables des bureaux d'accueil des différentes institutions européennes ainsi que les communes d'Etterbeek, Woluwé-Saint-Lambert et Bruxelles Ville. Lors de cette réunion, il a été décidé qu'il était important d'informer les fonctionnaires communaux de ces nouvelles règles de franchise de première installation afin qu'ils puissent anticiper les multiples dossiers d'inscription de fonctionnaires UE auprès des services étrangers de leur commune. En effet, dorénavant certaines familles de fonctionnaires européens n'opteront plus pour une CIS dès leur arrivée à Bruxelles. La présidente du Groupe de Travail Intercommunal¹ (GTI 19) propose de mettre ce point à l'ordre du jour du prochain GTI.

«Le GTI 19 entretient des relations régulières et respectueuses avec le CEOI dans le cadre de l'accueil des fonctionnaires européens. Le CEOI traite au quotidien des difficultés et questions posées par ces derniers et le GTI 19 peut intervenir le cas échéant pour apporter des précisions en fonction de la problématique sur leur séjour. Le CEOI a des contacts étroits avec les services du personnel des différentes institutions UE et peut donc servir de lien avec les communes pour faciliter les contacts. Nous sommes toujours à la recherche de solutions à l'amiable quand des difficultés dans certains dossiers apparaissent.»



¹Ce groupe, composé des responsables des services de la population des 19 communes bruxelloises, se réunit une fois par mois.

3.4 L'antenne décentralisée de la Ville de Bruxelles au Parlement européen

En place depuis 2015, l'antenne décentralisée de la Ville de Bruxelles dans notre bureau au Parlement européen et ouverte aux fonctionnaires de toutes les institutions UE, connait un réel succès. Une fois par semaine, un agent communal est délocalisé au PE afin de permettre aux fonctionnaires européens de s'inscrire et réaliser certaines démarches administratives (certificat de résidence, commande et retrait de carte d'identité, etc.) sans devoir se rendre au service des étrangers qui, dans le cas de la Ville de Bruxelles, connaît des problèmes de surcharge.

Lors de notre réunion de «bilan annuel» le 17 décembre 2018, avec les responsables des bureaux d'accueil des différentes institutions européennes, il a été souligné que le service offert a bien fonctionné en 2018, notamment suite aux nombreux échanges de CIS vers des cartes E+. L'élargissement des services proposés n'est pas à l'ordre du jour, mais un second agent de la Ville de Bruxelles sera formé pour seconder le fonctionnaire communal actuel et assurer une permanence en cas d'absence. Aussi, le projet pourrait s'ouvrir à d'autres communes.



3.5 La réduction du précompte immobilier : nouveau critère applicable

Suite à la dernière réforme fiscale, le «nouveau» critère désormais pris en compte pour obtenir une **réduction** du précompte immobilier est celui «d'enfant ouvrant le droit aux allocations familiales» et non plus celui «d'enfant à charge». Or, à Bruxelles la majorité de la communauté internationale travaillant ici, ne relève pas du système de sécurité sociale belge : les fonctionnaires européens et internationaux, les experts nationaux détachés, les membres du corps diplomatique, des représentations régionales et locales, etc. Certains d'entre eux sont propriétaires à Bruxelles et parents d'enfants vivant sous le même toit, mais ne touchent pas d'allocations familiales belges, parce que ces dernières sont allouées par soit une institution UE ou internationale, soit par leur pays d'origine.

En septembre 2018, plusieurs fonctionnaires européens se sont vu réclamer le précompte immobilier sans que la réduction fiscale ne soit appliquée. L'EWD a été contacté à cet égard par les services du personnel du Parlement européen et de la Commission européenne (CE).

Le CEOI a écrit au Ministre des Finances et du Budget de la RBC qui a confirmé que l'article 257 § 4 du Code des Impôts sur les revenus ne prévoit pas qu'il doit nécessairement s'agir d'allocations familiales de droit belge en vue de bénéficier de la réduction. Les enfants ouvrant le droit aux allocations familiales de droit européen peuvent donc être pris en considération.

Bruxelles Fiscalité ne dispose hélas pas des données nécessaires concernant les familles de fonctionnaires européens bénéficiant d'allocations familiales communautaires, à la différence des enfants repris dans les bases de données des caisses d'allocations familiales belges.

Deux réunions ont donc été organisées (le 8 novembre et le 17 décembre 2018) avec Bruxelles Fiscalité et les responsables des services du personnel de la CE et du PE afin de trouver une solution pratique à ce problème. L'administration est disposée à traiter ce dossier de façon efficace et rapide : une personne de contact a été désignée auprès de Bruxelles Fiscalité vers qui les institutions pourront adresser les cas individuels et - si nécessaire et/ou possible - des listings des personnes concernées.

Pour le moment, les dossiers sont solutionnés au cas par cas, soit directement par le fonctionnaire via le site de Bruxelles Fiscalité, soit par l'intermédiaire de son service du personnel qui transmet le dossier à l'Expat Welcome Desk pour que le nécessaire soit fait auprès de Bruxelles Fiscalité.





La newsletter mensuelle trilingue (EN, NL, FR) be expat be.brussels de visit.brussels (l'agence bruxelloise du tourisme) consacre chaque mois un article à l'EWD dédié aux aspects administratifs et pratiques de la vie à Bruxelles. Cette newsletter est destinée aux expatriés et envoyée à plus de 12 500 personnes. L'article est également disponible dans la rubrique «news» sur notre site ainsi que sur notre page Facebook.



























En fonction des demandes qui nous parviennent, l'EWD organise divers séminaires en anglais sur des thèmes précis à l'intention de groupes cibles. Ces séminaires sont animés par des spécialistes auxquels l'EWD fait appel afin de préparer au mieux les sujets abordés. Ils sont organisés dans les locaux du CEOI, au cœur du quartier européen.



06/02/2018

«Regional & local representations – How to be present in Brussels»

47 PARTICIPANTS

05/06/2018

«How to fill in your annual tax return?»
53 PARTICIPANTS

12/10/2018

«How to acquire Belgian citizenship?»
102 PARTICIPANTS

23/10/2018

«Networking Meetings of Diplomatic Liaison Personnel in Brussels»

22 PARTICIPANTS

22/11/2018

«Lease contracts in Belgium: all you need to know»

66 PARTICIPANTS



Tout au long de l'année, l'EWD prend part à des sessions d'information destinées à la communauté internationale et y réalise des présentations interactives personnalisées pour chaque groupe cible. Elles sont généralement composées d'une partie culturelle présentée par visit.brussels et d'une partie administrative présentée par l'EWD. Lors de ces séances, des «welcome packs», contenant notamment notre dépliant «settle down guide», sont distribués par visit.brussels.

Accueil des stagiaires officiels des institutions européennes



10/01/2018 et 24/09/2018

Accueil des étudiants de l'University of Kent

05/03/2018

Accueil des stagiaires et agents contractuels de l'OTAN





14/03/2018

«Info Day» à la Commission européenne

18/10/2018

Session d'information *«Survival Kit Brussels : Useful recommendations for life in Brussels»* à l'intention des Experts Nationaux Détachés allemands



26/09/2018

«Expat information fair» organisée par The Bulletin et ING

14/06/2018 et 19/06/2018

«Coffee morning» pour les conjoints des fonctionnaires européens









Le CEOI

Communication

La mission de la cellule communication du Commissariat à l'Europe et aux Organisations Internationales (CEOI) est double :

- Renforcer notre image d'interlocuteur privilégié auprès des instances bruxelloises et internationales;
- Soutenir le travail quotidien de l'Expat Welcome Desk (EWD) grâce à des actions et supports de communication ciblés.

Contrairement au Bureau de Liaison Bruxelles-Europe, que le Commissariat à l'Europe et aux Organisations Internationales (CEOI) remplace depuis 2015, la sensibilisation des Bruxellois ne fait pas partie de nos missions. Néanmoins, elle semble difficilement dissociable de notre objectif principal, à savoir d'assurer un rôle de liaison entre la Région de Bruxelles-Capitale (RBC), ses représentants, ses citoyens et les organisations internationales qui y sont implantées. En effet, pour briser ce sentiment de méfiance réciproque, il est essentiel de sensibiliser toutes les parties prenantes sur la valeur ajoutée qu'elles représentent l'une pour l'autre.

Pour cela, durant cette année 2018, la cellule communication s'est attelée à poursuivre une stratégie claire accompagnée d'une identité visuelle cohérente.



1.1 Campagne de sensibilisation aux élections communales 2018

Plus de 276 000 Européens résident dans les 19 communes bruxelloises. Ils constituent presque un quart de l'électorat. Néanmoins, le taux de participation des Européens aux élections communales demeure faible. Depuis 2000, année où les citoyens de l'UE ont été autorisés pour la première fois à participer aux élections locales en Belgique, le taux de participation fluctue autour de 13%.

Afin de stimuler leur participation aux élections communales de 2018, le CEOI a pris l'initiative de mener une **campagne de sensibilisation** auprès du personnel des institutions européennes et des organisations internationales installées à Bruxelles. Pour ce faire, le CEOI a eu recours à divers supports et canaux de communication.

- Un dépliant trilingue Think European Vote Local
- Une affiche au format A3 Think European Vote Local
- Un roll up Think European Vote Local pour les événements
- Un chapitre détaillé sur le site web



L'objectif était de fournir des informations claires, et visibles par l'intermédiaire de **différents** supports de communication afin d'appuyer les autorités locales, régionales et internationales.

Pour cette campagne, le CEOI a travaillé en étroite collaboration avec les communes bruxelloises, l'administration régionale «Bruxelles Pouvoirs Locaux», les institutions européennes et internationales ainsi que la société civile internationale à Bruxelles, sous l'impulsion du Migration Policy Group.



L'objectif principal de la campagne de sensibilisation était d'informer les résidents européens de leur droit de vote aux élections communales et des formalités administratives que cela entraine, à savoir l'inscription auprès de la commune. Pour ce faire, le CEOI a participé à plusieurs événements et débats publics, à des stands d'information dans différentes institutions européennes, à une journée de sensibilisation organisée par le Commissaire européen Oettinger dans dix bureaux de la Commission européenne et enfin en organisant un afterwork sur la thématique au Press Club Brussels Europe.





Le CEOI a également participé à la **conférence européenne** sur la communication publique **EuroPCom** (les 8 et 9 novembre) à Bruxelles pour y présenter sa campagne de sensibilisation «Think European Vote Local». Cette conférence a réuni des communicateurs des autorités européennes, nationales, régionales et locales dans l'UE.

La campagne a remporté un franc succès. Jamais auparavant autant de citoyens étrangers ne s'étaient inscrits sur les listes électorales : 49 406 personnes, soit 17,3% de la population bruxelloise non belge. Il s'agit d'un record absolu tant en chiffres qu'en pourcentage. Parmi les habitants ayant une nationalité de l'UE, 16,8% se sont inscrits, soit 37 232 personnes, dont 25 siégeront dans les différents conseils communaux. Ce chiffre supérieur à celui de toutes les élections communales précédentes est le résultat d'une campagne réussie du CEOI ainsi que d'un certain nombre d'initiatives citoyennes. Les pouvoirs publics ont également redoublé d'efforts pour atteindre la communauté internationale, montrant un engagement qui fait défaut dans les autres régions :

- Les expats à Saint-Gilles ont été informés par courrier en 26 langues ;
- La Région a également envoyé un courrier à tous les étrangers, accompagné d'un formulaire d'inscription;
- La majorité des communes bruxelloises ont envoyé un courrier informatif.

Le constat est le suivant : plus une commune informait ses citoyens, plus le taux d'inscription était élevé. Dans les communes qui ont moins communiqué, les résultats ont été nettement inférieurs.

Cette réussite ne doit toutefois pas empêcher d'autres initiatives à l'avenir. Il ne fait aucun doute qu'encourager la participation démocratique des citoyens européens aux futures élections communales, renforcera la légitimité de celles-ci. Une des solutions afin d'augmenter le taux de participation consisterait à offrir aux nouveaux citoyens la possibilité de s'enregistrer comme électeur lors de leur inscription à la commune, sans devoir passer par une démarche administrative supplémentaire.

1.2 Événements

Deux évènements organisés par le CEOI ont marqué l'année 2018 . Le monde qu'ils ont réuni traduit la confiance et la reconnaissance accordées au Commissaire et à son équipe après quatre années de travail en commun avec tous les acteurs impliqués dans le développement de la fonction internationale de la Région bruxelloise.

Inauguration de notre antenne au PE

7 mars 2018 (102 participants)

Notre bureau d'accueil situé dans le bâtiment Altiero Spinelli du Parlement européen (PE) fait peau neuve. Grâce au financement du PE, un nouvel espace épuré et lumineux permet à l'EWD de proposer ses services aux personnes y travaillant.



Réception de fin d'année au BIP

4 décembre 2018 (214 participants)

Pour fêter les quatre années de fonctionnement du CEOI, une réception a été organisée au BIP. L'occasion de rassembler tous nos interlocuteurs privilégiés (belges et internationaux) dans un cadre convivial afin de les remercier pour cette fructueuse collaboration.





L'équipe dynamique et plurilingue du CEOI assure un **rôle de liaison** entre les pouvoirs publics bruxellois et les institutions européennes et internationales (ainsi que leurs employés) établies à Bruxelles.

Direction

Alain HUTCHINSON

Commissaire

Karin IMPENS
Directrice adjointe

Expat Welcome Desk

Amélie BOVY
Conseillère juridique

Hélène JACUB

Assistante

Annick DE BLESER

Assistante au PE

Anaïs JOUZDAN

Assistante au PE

Cellule liaison institutionnelle

Edoardo GUGLIELMETTI

Conseiller développement

urbain

Cellule communication

Natacha BRIEVEN
Office Manager

Accueil

Laurent GILARDENGHI
Réceptionniste





L'Assemblée générale et le Conseil d'administration sont composés de représentants désignés par le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale.

Assemblée générale

- Alain HUTCHINSON, Président
- Haroun ATILA
- Valentin GRAAS
- lef JANSSENS
- Julien JOST
- Gauthier LEJEUNE
- Frank LELON
- Julien MILQUET
- Nancy NGOMA
- Jeremy ONKELINX
- Laurent VAN DER ELST
- Charles-Eric VILAIN XIIII

Conseil d'administration

- Alain HUTCHINSON, Président
- Haroun ATILA
- Valentin GRAAS
- lef JANSSENS
- Julien JOST
- Gauthier LEJEUNE
- Frank LELON
- Julien MILQUET
- Jeremy ONKELINX
- Laurent VAN DER ELST
- Charles-Eric VILAIN XIIII

Parlement bruxellois

Le Parlement bruxellois a créé en 2015 la Commission chargée des Questions européennes, démontrant l'importance qu'accorde notre Région à la présence des organisations internationales sur son territoire. Une fois par an, le Commissaire à l'Europe et aux Organisations Internationales y présente les activités du CEOI et répond aux nombreuses questions des parlementaires.

Conclusion

La consolidation du rôle d'intermédiaire du CEOI dans les relations complexes entre la Région et les institutions internationales sur le territoire bruxellois se dessine progressivement. Néanmoins, en raison de la complexité et de la technicité des dossiers traités, notre rôle n'est pas toujours pleinement (re)connu. Complémentaire aux obligations légales minimales stipulées dans les accords de siège négociés au niveau fédéral, l'action du CEOI apporte non seulement une valeur ajoutée significative à la politique de siège belge, mais veille également à un rapprochement entre les institutions internationales et la Région.

En 2018, le CEOI s'est concentré sur l'amélioration de la qualité de l'accueil et les conditions d'implantation des organisations internationales sur notre territoire. En dépit de la complexité du processus décisionnel, entravant souvent une solution efficace et rapide, des progrès ont été réalisés dans la plupart des dossiers.

Le CEOI joue également un rôle dans le «recrutement» de nouvelles organisations internationales susceptibles de donner une impulsion majeure au climat d'innovation dans la Région, en particulier dans les secteurs les plus prometteurs qui attirent dans leur sillage d'autres institutions du savoir. Cette «politique de recrutement» témoigne d'une bonne coordination interfédérale pilotée par le SPF Affaires étrangères. Celui-ci reconnaît le CEOI comme interlocuteur dans ce domaine et considère l'Expat Welcome Desk du CEOI comme un élément essentiel pour les dossiers de candidature.

Le coût financier de la politique de siège régionale est faible. Les réalisations présentées dans ce rapport ont pu être concrétisées par une équipe de 7 personnes : 3 conseillers et 4 assistants sous la direction du Commissaire. Le CEOI est un organisme public à but non lucratif dont les fonds sont inscrits annuellement au budget par le Ministre-Président. Cette situation est inadéquate et compromet l'importante mission qui nous a été confiée. Si la politique de siège régionale est appelée à se développer davantage, il est nécessaire de la légitimer formellement. A cette fin, nous proposons au prochain gouvernement de citer explicitement la politique de siège régionale dans les compétences du Ministre-Président.

Enfin, la pratique quotidienne nous enseigne que davantage d'attention doit être accordée à la mobilisation des citoyens pour le projet européen et pour le rôle de Bruxelles en tant que capitale de l'Europe. Il est essentiel que les Bruxellois soient fiers du statut de leur région et qu'ils soient davantage sensibilisés au fait qu'ils font partie intégrante du grand projet européen. Le démantèlement des institutions européennes à Bruxelles serait économiquement et politiquement préjudiciable à la Région. Par ailleurs, il est grand temps que les institutions européennes et internationales fassent preuve d'un engagement émotionnel beaucoup plus fort vis-à-vis de la région qui les abrite. Cela ne peut se faire qu'en faisant preuve d'une plus grande ouverture et en investissant plus dans la ville dont elles font partie.



Karin IMPENS
Directrice adjointe

Alain HUTCHINSON

Commissaire

À l'initiative du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale :



Ce rapport est publié par :



Avenue d'Auderghem 63, 1040 Bruxelles T.: +32 (0)2 430 66 00

info@commissioner.brussels - www.commissioner.brussels

Editeur responsable: Alain HUTCHINSON, Avenue d'Auderghem 63, 1040 Bruxelles

Crédits photographiques : © Bruxelles Mobilité/Brussel Mobiliteit (p. 31),

© Fabrice Debatty Images (pp. 1-24, pp. 28-29, pp. 32-42, pp. 54-62, pp. 65-69), © Ferdinand Choffray (pp. 63-65), © Hurca.com (illustrations), © Jegas RA (p. 52), © Union européenne 2018 – Source CE (p. 27), © Union européenne 2018 – Source PE (p. 30), © visit.brussels – Eric Danhier (p. 25).

BRUXELLES,VOTRE RÉGION D'ACCUEIL!





Commissariat à l'Europe et aux Organisations Internationales

Avenue d'Auderghem 63, 1040 Bruxelles T.: +32 (0)2 430 66 00

info@commissioner.brussels

www.commissioner.brussels

f @commissioner.brussels